

Lundi, 14 novembre 2011 13:06

La relocalisation des sinistrés, une priorité pour Martelly



Le président de la République Michel Martelly annonce que la relocalisation des sans-abri est l'une des priorités de son gouvernement durant son quinquennat.

Reconstruire seize quartiers pour faire évacuer six camps de la zone métropolitaine: c'est le projet nommé "16/6" qui doit permettre à plus de 5 000 familles de retrouver la vie qu'elles avaient avant le séisme.

Lancé le mercredi 17 août 2011 par le président Martelly et le Co-président de la CIRH, Bill Clinton, cet important projet de réhabilitation urbaine, se veut une première étape dans la politique de relogement de centaines de milliers de sinistrés vivant sous des tentes depuis le séisme.

Parmi les six camps priorités dans le cadre de ce projet, figurent les camps des places Boyer et Saint Pierre à Pétion ville. Et justement, après plus d'une année la place St Pierre vient d'être libérée de ses occupants, et ce, à la satisfaction de la mairesse de Pétion-Ville, Claire Lydie Parent, principale initiatrice de ce processus.

Lors de son intervention, le président de la république, Michel Joseph Martelly, a réitéré l'engagement de son gouvernement à faire de la relocalisation des sinistrés, une réalité.

Cependant, depuis ce lancement, plus de trois mois se sont écoulés et cet important chantier, qui devrait durer deux ans et demi, n'a pour l'instant reçu que 30 millions de dollars de financement, alors que son coût total est de soixante-dix-huit millions.

En ce sens Le Chef de l'état appelle, une fois de plus les bailleurs à honorer les promesses faites en mars 2010 au sommet de New York.

Rappelons que selon une enquête de l'organisation internationale pour la migration (OIM) publiée en août 2011, près de 600.000 personnes vivent encore dans les camps, et près de 80% d'entre eux, sont d'anciens locataires.

EJ/Radio Métropole Haïti